

Avis adopté

Séance plénière du 11 octobre 2023

10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer

Déclaration du groupe des Non-Inscrits

La question du pouvoir d'achat qui est une préoccupation majeure de nos concitoyens en métropole, se pose avec une acuité encore plus importante dans les territoires ultramarins et met à mal la cohésion sociale.

L'avis qui nous est soumis aujourd'hui traite de façon très complète de la situation, de ses causes multifactorielles, et les préconisations se concentrent sur les facteurs structurels, sans se contenter d'un traitement social, de mesures de colmatage temporaires ou d'assistance.

Les Outre-mer sont touchés par une double réalité, je devrais dire une double pénalité : des prix extrêmement élevés et des revenus trop faibles pour la majorité de la population. Les 2 composantes du pouvoir d'achat se conjuguent négativement. Ce qui est questionné, c'est un modèle économique dans son ensemble.

Le groupe des non-inscrits qui votera cet avis, estime indispensable de soutenir les entreprises locales, de créer un écosystème règlementaire et fiscal favorable au développement d'une offre de qualité et compétitive dans les Outre-mer, et salue les préconisations qui vont dans ce sens.

Et puis la formation des prix. Je ne rappellerai pas l'écart de prix avec la métropole, largement impacté par l'alimentaire qui frappe d'abord les budgets les plus modestes : trop de secteurs sont insuffisamment régulés par la concurrence, des taux de marge importants des acteurs sur toute la chaîne, grossistes, compagnies maritimes, distributeurs...Et un octroi de mer opaque, aberrant, à reformer urgemment depuis le temps qu'il est dénoncé dans ses effets délétères. Oui, il faut installer de la transparence dans la formation des prix et renforcer les moyens de toutes les instances et autorités en charge du sujet.

Il était opportun pour le CESE de revenir sur ce sujet.

Bravo aux rapporteurs et à l'administration pour ce travail de qualité.